

Les ancêtres de Nicéphore NIEPCE (1765-1833), inventeur de la photographie, étaient de simples travailleurs ruraux et petits propriétaires terriens dans les villages de la Côte Chalonnaise.

Le nom de NIEPCE vient de la forme désuète du mot français « niece », issu lui-même du latin « neptis ». La graphie devait être à l'origine « Nièce » ou « Niesse ». C'est au XVI^e siècle que les clercs ont dû introduire le « p » ; on écrivait par exemple, à l'époque, « nepveu » pour neveu.

Le premier membre de cette famille dont on rencontre le nom est Huguenin NIÈCE qui, le 24 août 1455, prit en location à Jambles une maison. Cette maison, avec sa grande porte en plein cintre, a appartenu aux NIEPCE jusqu'au milieu du 19^e siècle. Une plaque commémorative a été apposée sur la façade de cette maison¹. Au sommet du Mont avril, sur la commune de Jambles, Isidore NIEPCE, fils de Nicéphore, fit ériger une croix « en reconnaissance de la découverte de la photographie ». Cette croix, bénite le 24/11/1839 et détruite vers 1848, a été remplacée par une autre vers 1870. Près de cette croix, il existait naguère un « climat² » de vignes appelé « en Jean Nièce ».

Au 16^e siècle, Jean NIEPCE, « vigneron et échevin de Givry », habitait le hameau de Cortiambles. D'autres descendants de la famille Niepce ont habité Givry. On retrouve le fils de Nicéphore NIEPCE, Isidore, sur Givry où il est décédé le 22 mars 1868 ; sa pierre tombale a été conservée au sein du cimetière de Givry.

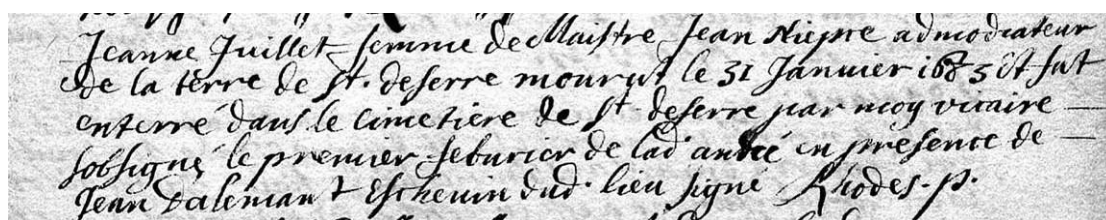
Au milieu du 16^e siècle, on trouve des NIEPCE à Moroges, au hameau de Cercot, où ils exercent la profession de vigneron. Ils auront de nombreux enfants et petits-enfants, dont certains partiront et arriveront à Saint-Désert, village contigu de Moroges et de Jambles.

Les Niepce et Saint-Désert

Sous le règne de Louis XIII (1601-1643), on trouve **Jean NIEPCE**, ouvrier agricole, puis marchand et notable de Saint-Désert (+ 31/07/1685). Dans le procès-verbal de « visite des feux » en 1649 (document étudié par E. Demaizière en 1919), il demeure dans la rue des Halles, près du cours d'eau (que nous appelons maintenant le Rio Mô). Il habite « en la maison du sieur Tappin de Perrigny », conseiller au bailliage de Chalon ; il « fait les vignes » de celui-ci et possède une vache qui l'aide à nourrir ses 5 enfants dont l'aîné a environ 8 ans. Il semble avoir de l'instruction, car il sait signer et il est élu pour 1 an « échevin³ de Saint-Désert » en 1652. Dix ans plus tard, il a assez de fortune pour pouvoir prendre à ferme⁴, dès 1663, la terre de Saint-Désert dont le seigneur est Michel de La BOUTIÈRE, baron de Chagny, conseiller du roi au Parlement de Bourgogne. Il est fermier, « admodiateur⁵ des terres », et il sous-loue à des laboureurs ou à des vigneron, suivant la nature du sol, la plus grande partie des biens composant le domaine. Il est devenu, à Saint-Désert, « honorable Jean NIEPCE, marchand », c'est-à-dire « notable ». De 1678 à 1688, il est élu prieur de la Confrérie du Saint-Esprit, fondée en l'église de Saint-Désert (œuvre caritative, composée de laïcs, qui avait pour objet la décoration de l'église, et le soulagement des pauvres, des malades et des orphelins ; elle remplissait le rôle de société de secours mutuel).

Dans le quartier de la Montée, sur le linteau d'une porte de cave, dans la maison qui était, jadis, le siège de l'association de la Confrérie du Saint-Esprit, il était inscrit : « HBLE (honorable) JEAN NIECE PRIEUR L. DALLE(mand) F. DENEAU BATONNIERS. S. LEBEAU EN LAN 1678 LA CAVE VAOUTEE A ETE FAICTE ».

Il épousa Jeanne JUILLET (décédée le 31 janvier 1683 à Saint-Désert). Jean NIEPCE décéda, quant à lui, le 31 juillet 1685.



*Jeanne Guillet femme de Maître Jean Nipce admodiateur
de la terre de St. Deserre mourut le 31 Janvier 1683 et fut
enterrée dans le cimetière de St. Deserre par moy vinaire
sollicité le premier sabbatier de lad. année en présence de
Jean Calman & Eschevin dud. lieu signé Rhodes. ps.*

Ils eurent au moins 5 enfants dont **Antoine NIEPCE**, « marchand » à Saint-Désert de 1681 à 1683. Celui-ci quitta Saint-Désert vers 1685 pour aller s'établir à Saint-Loup-de-Varennnes, dont il loua, en 1706, la seigneurie, beaucoup plus importante que celle de son village natal.

Une branche des Niepce, restée attachée à la terre, demeura à St Désert jusqu'à la Révolution. En 1788, Lazare Niepce sera échevin de la commune.

Dans l'église de St Désert, se trouve une pierre tombale très effacée où pouvait se lire le nom de Niépce et la date de 16...

Antoine NIEPCE (décédé en 1720 au château de Saint-Loup), marié à Christine PERROT, eut 11 enfants, dont 4 fils portant le nom de NIEPCE survécurent. Les propriétés des parents furent partagées en 4 lots par tirage au sort, et la famille NIEPCE se divisa en 4 branches :

Charles (né le 21/02/1671 à St-Désert) récupéra le 1^{er} lot, celui de Saint-Désert, et devint le chef de la branche de Tournus. Il se fixa dans la ville de Tournus, comme marchand drapier. Il épousa Françoise LESNE. Ils eurent 4 enfants.

Pierre (né le 14/05/1677 à St Désert ; décédé le 01/08/1741 à Sennecey) récupéra le 3^e lot, celui de Marnay, et devint le chef de la branche de Marnay et de Sennecey. Il épousa Laurence DOMMARTIN : ils auront 3 enfants, qui se vouèrent à la vie religieuse ; puis Marguerite ADVENAT (née en 1712 à Tournus – décédée le 26/12/1756 à Sennecey-le-Grand) : ils auront 13 enfants dont la plupart moururent en bas âge. Il aura une grande descendance.

Bernard (né en 1691 à Saint-Loup-de-Varennnes ; décédé le 13/09/1760 à Saint-Loup-de-Varennnes) récupéra le 2^e lot, celui de Saint-Cyr et du Gras. Il épousa Claudine NODOT (née en 1698 - décédée le 27/06/1769) ; ils ont eu 4 enfants. Ils sont les grands-parents de Joseph dit Nicéphore NIEPCE (1765-1833) et de Claude Niepce (1763-1828).

Claude (né vers 1695 ; décédé le 16/09/1745 à Saint-Ambreuil) récupéra le 4^e lot, celui de Saint-Ambreuil. Il épousa Philiberte FEBVRE : ils auront 3 enfants.

Jean NIEPCE marié à **Jeanne JUILLET** : 5 enfants dont :

→ **Antoine Niepce** (+ 1720 à Saint-Loup-de-Varennnes) marié à **Christine PERROT** ; 11 enfants dont :

→ **Bernard Niepce** (° 1691 à Saint-Loup de Varennnes – + 13/09/1760 à Saint-Loup-de-Varennnes) marié à **Claudine Nodot** (née en 1698 - décédée le 27/06/1769) ; branche de Saint-Cyr et de Gras : 4 enfants dont 1 fils :

→ **Claude Niepce** (° à Chalon - + 14/01/1785 à Dijon), avocat, marié à **Claude-Josèphe BARRAULT** ; ils auront 4 enfants dont :

→ **Joseph NIEPCE dit Nicéphore** : né le 07/03/1765 à Chalon-sur-Saône – décédé le 03/07/1833 à Saint-Loup-de-Varennnes, marié à **Agnès ROMERO** (née à Nice vers 1760 – décédée le 26/07/1855 à Chalon-sur-Saône).

Réf. : « Notes sur la famille Niépce » de Louis Armand-Caillat ; Chalon-sur-Saône, 1996 ; imp. Buguet, Mâcon / « Notice historique sur Saint-Désert et ses hameaux » par E. Demaizière (1896) / « Procès-verbal de la visite des feux de Saint-Désert, en 1649 » présenté par E. Demaizière.

1 : texte de la plaque : « Cette maison fut jadis la propriété des NIEPCE, vigneron à Jambles. En 1791 Claudine NIEPCE, née BARRAULT, épouse du père de Nicéphore Joseph NIEPCE, est la troisième propriétaire foncière de Jambles avec Antoine CORTOIS de QUINCEY, comte de Charnailles, et le malheureux Bruno de COLMONT.

Barthélémy NOLET fut vigneron des NIEPCE au début du XIX^e siècle. Les déboires de Nicéphore NIEPCE ont conduit son fils, Isidore NIEPCE, à vendre le domaine le 20 juillet 1828.

Par le jeu des successions, la propriété des NIEPCE revint à diverses familles Jambloises : les DODILLE, CHAMPION, JAMES...

La croix sommitale du Mont Avril (421 m) fut érigée le 24 novembre 1839 par Isidore NIEPCE et son épouse, Eugénie de CHAMPMARTIN, en présence de M^{gr} de BURGAT et du conseil municipal de Jambles au grand complet. Elle témoigne de la reconnaissance de Nicéphore NIEPCE pour la découverte de la photographie et fait souvenir de ses études chez les Oratoriens. » (Patrimoine de Jambles, 2015).

2 : climat = nom utilisé en Bourgogne pour se référer à un terroir viticole particulier ; chaque climat désigne une parcelle de vigne, précisément délimitée et nommée depuis des siècles, qui produit un vin aux caractéristiques uniques (sol, position géographique, conditions météorologiques, et aussi son histoire)

3 : échevin = Au Moyen-Âge, il s'agit d'un magistrat nommé par un seigneur pour rendre la justice sur ses terres. Sous l'Ancien Régime, avant la Révolution française de 1789, ce magistrat est élu par les bourgeois ou l'ensemble des habitants, pour s'occuper des affaires communales. Il correspondrait, actuellement, à un conseiller municipal.

4 : bail à ferme : bail d'un fonds rural moyennant redevance fixe

5 : admodiateur = amodiateur : gestionnaire d'une terre, moyennant une redevance. Sous l'Ancien Régime, c'est celui qui donnait une terre en location (« à ferme ») ; il fixait les montants des fermages, les revenus de la seigneurie.